
INSCRIPTION AU JURY DES JEUNES EUROPÉENS

Le prochain FIPADOC aura lieu du 21 au 26 janvier 2020.
Le règlement suivant s'applique pour cette seule édition.

1. CONDITIONS ^

1. PRÉSENTATION

A. Composition

Le FIPADOC réunit à Biarritz un jury de sept jeunes Européens, âgés de 17 à 25 ans.

Curieux, amateurs d'images en tout genre, sensibles au traitement du réel dans les films, les jurés doivent pouvoir s'exprimer en français.

Le FIPADOC sélectionne un seul ressortissant par pays (membre de l'Union européenne). Le pays de résidence n'est pas un critère de sélection, seule la nationalité compte.

Le juré représentant la France est sélectionné dans un lycée de la région Nouvelle-Aquitaine.

B. Missions

Ensemble, ils confrontent leurs regards et remettent un prix au meilleur documentaire labellisé CAMPUS : une sélection d'une dizaine de documentaires issus de toutes les sélections du festival qui sollicitent regards et intérêts des jeunes, tant pour leurs thématiques que pour leur forme. Les jeunes sont accompagnés par leur parrain et un animateur qui les encadrent lors de leur mission.

Néanmoins, la responsabilité du FIPADOC ne pourra être engagée que dans le cadre de leurs activités en tant que jurés à Biarritz.

Après le festival, chaque juré devient un véritable représentant du FIPADOC : un « ambassadeur ». Il est le porte-parole du festival dans son université, dans son pays et peut mener à bien des projets tout au long de l'année.

2. INSCRIPTIONS

A. Date limite d'inscription

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 29 novembre 2019**.

B. Candidatures

Les candidats doivent fournir :

- ▣ une présentation,
- ▣ une critique (vidéo ou écrite) d'un documentaire de leur choix,
- ▣ une copie d'une pièce d'identité.

L'inscription est soumise au règlement de frais de dossier d'un montant de **30 €** (trente euros) par candidat.

La présentation et la critique doivent être fournies en français.

3. SÉLECTION DES JURÉS

A. Critères de sélection

Le choix des jurés se fonde sur les motivations exprimées par chaque candidat et en particulier sur sa curiosité, son rapport aux images et sa sensibilité au cinéma du réel.

Une grande importance est également accordée au niveau de français de chaque candidat.

B. Étapes de sélection

Après évaluation des présentations et critiques, tous les candidats sont contactés par téléphone pour un bref entretien.

4. OBLIGATIONS DES JURÉS

Les candidats sélectionnés doivent :

- ▣ s'acquitter d'un montant de **50 €** en plus des frais d'inscription initiaux. L'ensemble des frais liés aux déplacements et séjour étant pris en charge (transport, hébergement, repas),
- ▣ être présents à **Biarritz du 21 au 26 janvier 2020**,
- ▣ respecter l'emploi du temps et assister à toutes les projections des films labellisés CAMPUS.

▣ Décerner un prix aux auteurs d'un film unique et remis lors de la cérémonie de clôture.

Copyright © FIPADOC, 7 octobre 2019.